

Brest, le 05 septembre 2023
N° 0-19878-2023/PREMAR_ATLANT/AEM/NP

Le vice-amiral d'escadre Jean-François Quérat
préfet maritime de l'Atlantique

à

Monsieur le directeur départemental
des territoires et de la mer du Morbihan

OBJET : demande de modification du périmètre du port d'Argol sur le littoral de la commune de Houëdic – Demande d'avis conforme du préfet maritime.

RÉFÉRENCE : votre courrier en date du 04 août 2023.

La demande d'extension du périmètre du port d'Argol sur la commune de Houëdic, présentée par le Conseil départemental du Morbihan dans le but de faire aboutir un projet de sécurisation et de modernisation des installations du port afin, notamment, d'améliorer l'accessibilité du port et la sécurité des usagers, n'appelle de ma part aucune observation.

En conséquence, je donne un avis favorable pour cette demande.

Pour le préfet maritime de l'Atlantique et par délégation,
l'administrateur général de 2^e classe des affaires maritimes
Jean-Michel Chevalier
adjoint au préfet maritime chargé de l'action de l'État en mer,

Original signé